

FC

Aromathérapie en EHPAD et établissement de santé

Responsables

Pr Anne-Claire OFFER, Professeur des Universités, Pharmacognosie UFR des Sciences de Santé
Dijon

Dr Marie-Alexandra SOLARI, Docteur en pharmacie

Présentation

Un nombre croissant d'EHPAD et d'établissements de santé souhaitent utiliser l'aromathérapie au sein de leurs structures. Cependant, les personnels soignants ont conscience qu'il est nécessaire d'acquérir des bases solides afin de pouvoir proposer les huiles essentielles à leurs patients. La formation "Aromathérapie en EHPAD et établissements de santé" apporte ces connaissances spécifiques et permet ainsi d'élaborer un projet d'utilisation de l'aromathérapie pertinent et sécuritaire.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier une huile essentielle de qualité
- Connaître :
 - l'activité d'une huile essentielle en fonction de sa composition chimique
 - les posologies usuelles
 - les contre-indications à l'emploi des huiles essentielles
 - les précautions d'emploi et les limites de l'utilisation des huiles essentielles
- Savoir utiliser les huiles essentielles en EHPAD et à l'hôpital en toute sécurité

Organisation pédagogique

24 heures d'enseignement sur 1 année universitaire.

Pratique pédagogique :

7 heures en *e-learning*

21 heures en présentiel sur 3 jours

Pour plus d'information, se référer au programme de la formation.

Contenu

- *E-learning* : définition d'une huile essentielle, historique, critères de qualité, voies d'utilisation, formes galéniques, conseils et précautions d'emploi

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Présentiel : relation structure et activité, chémotype et toxicité, dermatologie, douleur, pathologies digestives, pathologies respiratoires, confort psychologique, soins palliatifs, trousse de base
- Conception du projet personnel de chaque apprenant : travail individuel et en groupes

Public

Docteur en médecine
Docteur en pharmacie
Infirmier
Aide-soignant
Masseur-kinésithérapeute
Ergothérapeute

Validation de la formation

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Intervenants

Dr MA. SOLARI, Docteur en pharmacie
Dr O. TISSOT, Docteur en pharmacie

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.